

Le Conseil des arts de l'Ontario n'a plus les moyens d'être « tout pour tous »

Paul-François Sylvestre

Numéro 86, mars 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/42110ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)

1923-2381 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Sylvestre, P.-F. (1996). Le Conseil des arts de l'Ontario n'a plus les moyens d'être « tout pour tous ». *Liaison*, (86), 5–5.

Le Conseil des arts de l'Ontario n'a plus les moyens d'être « tout pour tous ».

Le Conseil des arts de l'Ontario a établi un plan stratégique en vigueur depuis deux ans et, en dépit d'un climat économique et politique qui a radicalement changé au cours des derniers six mois, il est convaincu que ses priorités sont toujours d'actualité. Celles-ci prévoient que le Conseil s'engage à s'ouvrir à des milieux nouveaux, à aider les artistes à se tailler une place sur le marché du travail, à donner aux arts leur juste place dans les politiques publiques, à assurer un meilleur équilibre entre son rôle de subventionneur et de fournisseur de services, à servir plus adéquatement et efficacement le milieu artistique. Le problème avec ces priorités, c'est que le Conseil ne dispose plus de 43 millions de dollars ; il a perdu 12 millions de dollars dans la vague de coupures du gouvernement Harris. Et il n'est pas dit que le Conseil sera épargné dans le prochain exercice de « dégraissage » (même si on est rendu à couper dans l'os). Peut-il alors maintenir le cap sur une liste de priorités établies dans un tout autre contexte ? Je ne le crois pas. La communauté franco-ontarienne ne le croit pas.

Lors d'une réunion avec des représentants du Conseil des arts de l'Ontario, en janvier, un de nos dramaturges disait : « c'est malheureux, mais on est rendu à se rencontrer pour sauver les meubles ». Nous avons longtemps tenu un discours qui faisait de la culture un important levier économique. Études à l'appui, nous avons démontré que les arts font rouler l'économie. Mais cela n'a guère convaincu les gouvernements qui ont désormais choisi de tenir un discours qui tue la culture. Ni le président du Conseil des arts ni la ministre de la Culture ne réussiront à convaincre le cabinet ontarien que les arts et la culture doivent être épargnés. Il faut donc faire bon cœur contre mauvaise fortune. Et comment est-ce que cela influe sur le rôle et les fonctions du Conseil des arts de l'Ontario ? Il lui faut revoir ses priorités. Le Bureau franco-ontarien, par exemple, doit d'abord appuyer les artistes, c'est-à-dire encourager la création d'œuvres, et soutenir les organismes producteurs ou diffuseurs (maisons d'édition, troupes de théâtre, galeries, etc.). Les centres culturels et les organismes de service aux arts doivent être encouragés par le Conseil dans la mesure où ils sont résolument orientés vers la création, la production et la diffusion.

Il est certain que la communauté franco-ontarienne aimerait voir le Conseil revendiquer une meilleure place pour les artistes sur le marché du travail, ou effectuer des recherches sur la rentabilité des arts, ou encore être le chien de garde des politiques publiques sur la culture, mais, dans le contexte actuel, le

Conseil ne peut pas être tout pour tout le monde. La prestation de services, par exemple, n'est plus une priorité. L'organisation de Contact ontarien doit, à mon avis, être remise en question, d'autant plus que les arts du spectacle bénéficient d'un appui qui n'est pas offert aux arts littéraires, visuels et médiatiques. Pourquoi les éditeurs doivent-ils payer 1 000 \$ pour louer un stand à un salon du livre alors que les producteurs de spectacles ne paient que 175 \$ pour un stand à Contact ? Pourquoi les fonctionnaires organisent-ils un événement comme Contact (programmation, logistique, communications, etc.) alors que des bénévoles et un personnel sous-payé doit porter à bout de bras un carrefour de diffusion comme le Salon du livre de Toronto ? La prestation de services ne doit pas aller aussi loin que l'organisation complète d'une activité (qui n'a peut-être plus sa place à l'heure où ces lignes sont écrites).

La communauté artistique franco-ontarienne remet aussi en question l'octroi de subventions qui ne sont pas entièrement dirigées vers les artistes ou leurs producteurs-diffuseurs. Si un centre culturel reçoit un appui du Conseil pour présenter des spectacles, il faut que ce soit des spectacles d'artistes franco-ontariens. Point à la ligne. La règle de « au moins un spectacle franco-ontarien sur trois » ne tient pas. La possibilité de faire subventionner un ou deux spectacles québécois à 30 % n'a pas de sens. Le rôle du Bureau des tournées mérite donc d'être ré-examiné. Celui du Bureau d'éducation artistique doit aussi être revu. Ne remplit-il pas des fonctions qui devraient naturellement incomber au ministère de l'Éducation ? Enfin, le Conseil des arts de l'Ontario est-il accessible à tous, peu importe leur région, leur origine culturelle, leur discipline ou encore leur expérience (relève) ? Pour s'assurer que c'est bien le cas, le Conseil devrait faire de l'accessibilité un critère essentiel dans l'évaluation des demandes soumises par les producteurs, diffuseurs et organismes de service aux arts.

Le Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario joue un rôle de premier plan dans notre développement culturel. Quelles que soient ses ressources à l'avenir, il doit continuer d'être un phare (pour ne pas dire une bouée de sauvetage). Son rôle est d'autant plus important que nos artistes et leurs producteurs ne jouissent pas, historiquement, d'une stabilité financière et d'infrastructures (centres de théâtre, librairies, galeries, écoles de formation).

PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE